

DIPLOME D'ETAT D'EDUCATEUR SPECIALISE (D.E.E.S.)
DIPLOME D'ETAT D'EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE (D.E.E.T.S.)

LES ETAPES	LIEUX ET PLANNING	Observations
Dépôt du livret 1 (Demande de recevabilité)	Au GIPFCIP aux heures d'ouverture du service Du 21 septembre 2016 au 31 octobre 2016 et Du 05 janvier 2017 au 30 avril 2017	Pièces demandées : - 2 EXEMPLAIRES DU LIVRET 1 - 1 enveloppe à fenêtre petit format 22x11 cm affranchie (tarif en vigueur) - 1 enveloppe à fenêtre grand format 23x32 cm affranchie à 2,80 euros
Résultat de la Recevabilité	Dans les 2 mois suivants le dépôt du livret 1	Réponse transmise par courrier au candidat Conformément à la réglementation, vous disposez d'un délai d'un an , à compter de la date de décision de recevabilité, pour déposer le livret 2. Passé ce délai, vous devez déposer à nouveau le livret 1 pour une nouvelle demande de recevabilité
Dépôt du livret 2	A la Division des Examens et Concours du Rectorat site de Terreville - SCHOELCHER aux heures d'ouverture du service : du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h00 / lundi et jeudi de 14h30 à 16h30 Du 18/9/2017 au 29/09/2017	Pièces demandées : - 4 EXEMPLAIRES DU LIVRET 2 - 1 enveloppe à fenêtre petit format 22x11 cm affranchie (tarif en vigueur) - 1 enveloppe à fenêtre grand format 23x32 cm affranchie à 2,80 euros - 1 copie de la lettre de recevabilité et 1 copie du livret 1 pour les candidats venant d'une autre académie. - 1 copie des résultats de l'examen si le candidat a déjà participé à une session d'examen en VAE depuis moins de 5 ans
Entretien avec le JURY	Au Rectorat site de Terreville - SCHOELCHER Du 21/11/2017 au 01/12/2017	Le candidat doit se munir d'une pièce d'identité et de sa convocation
Résultat des jurys	Décembre 2017	Résultat affiché au Rectorat. Chaque candidat reçoit par courrier les commentaires de son jury et son diplôme en cas d'admission. Les candidats doivent récupérer leurs livrets 1 et 2 au bureau des examens et concours, porte 150, Rectorat de Terreville et ce dans un délai de 2 mois après affichage des résultats. Les livrets non récupérés sont détruits.

Adresse du GIP FCIP : 4, rue du Père Delawarde Desrochers 97234 FORT DE FRANCE - Tél. : 0596 64 95 55 ou 0596.64 83 83 - Fax : 0596.64 83 82

Email : dava@ac-martinique.fr

Horaires d'ouverture au centre de validation : lundi, mardi, jeudi : 8h30/ 12h30 – 14h00/ 16h00 - mercredi, vendredi : 8h30/ 12h30